

ANNUAIRE FRANÇAIS
DE
RELATIONS
INTERNATIONALES

2014

Volume XV

**PUBLICATION COURONNÉE PAR
L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES**

(Prix de la Fondation Edouard Bonnefous, 2008)



Université Panthéon-Assas
Centre Thucydide

INTRODUCTION

2014 : UN NOUVEAU DÉPART POUR LA RELATION FRANCO-ALLEMANDE ?

PAR

XAVIER PACREAU (*) et STEFAN AYKUT (**)

Lors des élections législatives du 22 septembre dernier, les électeurs allemands ont décidé de confier un troisième mandat consécutif à la chancelière sortante Angela Merkel, situation inédite depuis Adenauer et Kohl. Cette victoire est incontestablement celle de la Chancelière, qui devient ainsi le premier dirigeant européen à être reconduit à son poste en temps de crise. Son image incarnant la stabilité, le travail, l'humilité et une certaine constance a constitué un atout certain ; en outre, elle a su incarner son parti et la défense des intérêts allemands. La victoire repose certainement aussi sur la relative bonne santé économique de l'Allemagne. En effet, le taux de chômage est deux fois plus faible outre-Rhin qu'en France (6,08%, soit le chiffre le plus faible depuis la réunification) et les finances publiques sont en quasi-équilibre ; de même, la croissance est de 0,4% pour 2013 et il est prévu qu'elle s'élève à 1,8% pour 2014. En outre, son bilan face à la crise est considéré comme globalement positif par ses compatriotes.

Si de leur côté les sociaux-démocrates ne sont pas sortis renforcés des législatives de septembre, battant de justesse leur score historiquement bas de 2009, ils ont néanmoins été appelés par la Chancelière pour constituer un gouvernement de grande coalition, le deuxième dirigé par Mme Merkel après celui de 2005-2009. En effet, si les conservateurs de la CDU/CSU ont réalisé leur meilleur score depuis 23 ans (41,5% des voix, gagnant ainsi 117 sièges supplémentaires au Bundestag, soit en tout 311 sur 630), cela ne suffisait pas pour atteindre la majorité absolue ni renouveler la coalition avec leurs partenaires libéraux du FDP, qui n'ont pas atteint le seuil des 5%, leur permettant d'être représentés à la chambre basse allemande.

Quelle incidence cette dernière élection peut-elle avoir sur la relation franco-allemande ? Avant le 22 septembre, le gouvernement français restait quelque peu dans l'expectative d'un éventuel changement de majorité en Allemagne. La

(*) Chercheur associé au Centre Thucydide - Analyse et recherche en relations internationales de l'Université Panthéon-Assas (France) et directeur de la publication de la revue *Le Forum Franco-Allemand*.

(**) Chercheur au Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés (LATTs) de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée (France) et chercheur associé au Centre Marc Bloch (Berlin, France).

relation franco-allemande prenait surtout l'apparence d'un suivi des affaires courantes émaillé par une série de différends peu significatifs. Cette situation a incontestablement freiné l'émergence de projets communs à plus long terme et n'a pas été favorable à la dynamique européenne qui dépend dans une large mesure du moteur franco-allemand (*cf.* l'article de J.-D. Giuliani).

On pourrait donc penser que la détermination d'une nouvelle majorité en Allemagne et que l'entrée des sociaux-démocrates dans la coalition gouvernementale, parti dont la ligne idéologique est plus proche du parti au pouvoir en France, redonne maintenant un nouvel élan à la relation entretenue par les deux pays. En effet, ce changement au sein du gouvernement pourrait être susceptible de « détendre quelque peu l'atmosphère » entre les deux administrations, d'autant que le Président français semble désormais ouvertement revendiquer pour lui le qualificatif de social-démocrate (*cf.* sa conférence de presse du 14 janvier 2014).

Toutefois, cette proximité idéologique ne suffira pas pour engendrer une nouvelle dynamique entre la France et l'Allemagne, d'autant plus qu'elle ne concerne qu'une partie du gouvernement allemand (les sociaux-démocrates) et qu'elle est fragile ; en outre, les socialistes français ne sont pas sur des lignes identiques sur un certain nombre de questions, notamment en ce qui concerne la gestion de la crise de l'Euro. Il ne faut pas oublier que le SPD fut très proche de la ligne ferme d'Angela Merkel concernant la réduction des déficits, alors que le gouvernement français s'était montré plutôt critique à cet égard. La reconduite de Wolfgang Schäuble au poste-clef de ministre des Finances témoigne dans ce domaine, plus que dans tout autre, de la volonté d'Angela Merkel d'assurer la continuité de la politique entreprise.

Cela étant, l'histoire des relations entre nos deux pays depuis la dernière guerre nous enseigne que la proximité idéologique n'est pas indispensable pour le bon fonctionnement du moteur franco-allemand. Au contraire, le rapprochement politique s'est souvent fait en dépit de différences idéologiques marquées. Il est cependant encourageant de voir actuellement un certain nombre de convergences politiques concrètes, dont certaines pourraient avoir un impact positif au niveau européen. Ainsi, les mesures en faveur d'une « ouverture sociale » négociées par le SPD dans le cadre de l'accord de coalition sont à même de rapprocher sensiblement la politique des gouvernements de part et d'autre du Rhin. Les 185 pages de l'accord de coalition intitulé « Construire l'avenir de l'Allemagne » font ainsi apparaître que les sociaux-démocrates ont notamment obtenu l'instauration d'un salaire minimum généralisé à 8,5 euros l'heure à partir de 2015, un plan d'amélioration des retraites pour les petits salaires, avec la possibilité pour les salariés ayant travaillé 45 ans de prendre leur retraite à 63 ans au lieu de 67, et la possibilité pour les enfants d'étrangers nés en Allemagne d'obtenir la double nationalité. La CDU a cependant obtenu que cet accord se fasse « sans nouveaux impôts et sans nouvelles dettes » pendant quatre ans, avec pour objectif la maîtrise d'« un budget structurellement équilibré à partir de 2014 ».

Les réformes négociées par les sociaux-démocrates ont d'abord répondu à un objectif domestique : en dépit d'indicateurs positifs, remédier au creusement des inégalités entre riches et pauvres, au développement d'une classe de *working poor* et à la flexibilité accrue du marché du travail qui a conduit à un accroissement du nombre de CDD et de contrats d'intérim. Les mesures, qui auront comme corollaires une stimulation de la demande interne et une légère réduction de la compétitivité, témoignent aussi du fait que les principales forces politiques en Allemagne semblent avoir intégré que l'excédent record de son commerce extérieur nuisait à l'économie européenne et pourrait ainsi devenir à moyen terme défavorable à sa propre économie. Du côté français, les annonces récentes de réformes structurelles pour baisser les charges sur le travail et augmenter la compétitivité de l'économie française sont de nature à faire espérer une diminution des divergences entre la France et l'Allemagne.

Cependant, l'avenir franco-allemand n'est pas sans obstacles. Si on pourrait envisager une initiative en matière de défense européenne qui réponde aux attentes d'une France qui s'engage sur des opérations extérieures, les initiatives semblent plus compliquées dans le domaine économique. Les incertitudes liées aux perspectives économiques de la France et à sa capacité à tenir ses engagements (notamment en matière de réduction des déficits) inquiètent l'Allemagne. Si notre partenaire privilégié est aujourd'hui critiqué pour son excédent commercial excessif, il n'en demeure pas moins que cette situation révèle aussi certaines de nos faiblesses en termes de compétitivité et d'exportation. Si la France doit donc soutenir les initiatives de l'Allemagne visant à réduire son excédent commercial et à stimuler sa demande intérieure, elle ne doit pas se distraire de la maîtrise de son propre déficit, même si cela se fera au prix d'une impopularité politique de son gouvernement. Seule une telle perspective pourrait permettre un nouveau pas en direction d'une intégration fiscale et politique. Une convergence franco-allemande accrue est aussi une condition *sine qua non* pour réformer de manière efficiente les mécanismes de contrôle de l'Union monétaire européenne, afin de garantir enfin la stabilité de notre monnaie commune (*cf.* l'article du professeur Schmidt).